

## ORIGINE DE CERTAINES LOCUTIONS

## EN METTRE LA MAIN AU FEU

Jusqu'à saint Louis, on eut une manière bien digne du moyen âge de constater la vérité d'un fait dans les cas douteux, en justice.

L'accusé était obligé de saisir avec la main droite une barre de fer rougie au feu, qu'il devait porter à une distance de neuf à douze pas, ou bien de plonger cette main dans un gantelet de fer qui sortait de la fournaise.

La main était ensuite enveloppée d'un linge sur lequel les juges apposaient leur sceau, et s'il n'y avait pas de trace de brûlure lorsqu'on levait l'appareil, trois jours après, c'était un signe d'innocence : on était persuadé dans ces siècles de barbarie que Dieu devait toujours manifester par un miracle si quelqu'un n'était pas coupable, et l'absence de brûlure, en pareil cas, fournissait une preuve irrécusable.

En présence d'une telle pratique judiciaire, celui qui était sûr de l'existence d'un fait offrait naturellement pour l'affirmer le plus énergiquement possible de mettre la main au feu (à la barre de fer ou au gantelet), persuadé que, disant la vérité, il ne pourrait souffrir à la main le moindre dommage ; et de là, si je ne me trompe, est venue l'expression métaphorique *j'en mettrais la main au feu*, avec laquelle on sous-entend : s'il fallait en donner la preuve la plus éclatante.

A une époque très reculée, les Grecs usèrent du même moyen pour se disculper d'une accusation : car on voit dans *l'Antique* de Sophocle (v. 264) que les Thébains, soupçonnés d'avoir favorisé l'enlèvement du corps de Polinice, s'écrierent :

Nous étions prêts à manier le fer brûlant, à marcher à travers les flammes et à prendre les dieux à témoin que nous ne sommes point coupables de cette action et que nous n'avons point été de complicité avec celui qui l'a méditée ou qui l'a faite.

En supposant donc que saint Louis n'eût pas substitué les preuves testimoniales au jugement de Dieu, comme il l'a fait, nous aurions encore pu, par une allusion aux pratiques des anciens peuples de la Grèce, dire, dans notre langue : *en mettre la main au feu*.

## MARQUISE

Ce mot s'applique à une espèce de tente qui s'avance au-dessus d'un perron pour y garantir le visiteur de la pluie ou du soleil.

Après avoir dit que le mot *marquise*, employé dans cette acception, ne fait aucune allusion au féminin de *marquis*, Génin (*Récréat. philol.*, I, p. 208) nous en donne l'étymologie suivante et en ces termes :

*March* est une racine saxonne qui signifie borne, limite. La basse latinité en a fait *marca*, dont le français a tiré *marche*, ou, selon la prononciation picarde, *marque*. De là viennent *marquer* et *démarcation*. Les *marches* d'un royaume en sont les frontières. Il y avait même les verbes *marchir* et *marchisser*, c'est-à-dire *confiner*. Les *marquis* ou *marquis* étaient préposés à la défense des frontières. Une *marquise* ou *marquise* est un auvent qui protège les marches ou degrés du perron.

Mais pourquoi ce féminin ? Pourquoi ne dit-on pas un *marquis* au lieu d'une *marquise* ? *Marquise*, à proprement parler, est ici un adjectif, et il faut supposer l'ellipse d'un substantif, qui sera, si vous voulez, *planche*, *couverture*, ou tel autre qu'il vous plaira. La langue française a beaucoup de ces mots qui jouent le rôle de substantif et sont au fond de vrais adjectifs.

Eh bien ! cette assertion n'est pas juste. Tout en croyant relever les autres d'une erreur, Génin se trompe ; et, ainsi que je vais le faire voir, la *marquise* n'a pas l'origine qu'il suppose, ni son nom l'étymologie qu'il indique.

Par *marquise* on entend, dit le *Dictionnaire de l'armée de terre*, un genre de tente qui, autrefois, si l'on en croit Lachesnaie (1758), recouvrait une tente d'étoffe précieuse ou de toile fine.

Dans le sens actuel, et depuis le siècle dernier, une *marquise* était consacrée au logement des officiers campés, surtout à celui des officiers supérieurs.

On appelait *marquise* la totalité de ce logement de toile qui entourait à cinq ou six pieds une tente d'officier particulier ; mais réellement cet effet de campement ne consistait qu'en un pavillon à double muraille, en une double tente en coutil bleu et blanc, qui en enveloppait une autre en toile unie, comme le témoignent l'ordonnance de 1755 (17 février) et celle de 1778 (28 avril).

L'instruction de 1792 (1er mars) mentionnait encore les *marquises*.

Quant à l'étymologie du nom, elle est donnée ainsi qu'il suit par l'ouvrage auquel je viens déjà d'emprunter la description de la chose :

On a d'abord appelé *tentes marquises de raies* celles qui étaient rayées, par opposition aux tentes de couleur unie ; on a dit ensuite, par abréviation, une *marquise* ; puis de ce mot, le soldat (qui, selon la remarque du général Bardin, a créé toute notre langue militaire) a fait, par corruption, *marquise*.

L'on peut se convaincre de la parfaite exactitude de cette étymologie en ouvrant un dictionnaire anglais quelconque ; car l'on y trouvera le terme *marquee*, ancienne forme de notre *marquise*, pour désigner une espèce de tente, une tente d'officier.

## LA QUEUE DU CHIEN D'ALCIBIADE

Cette expression prend sa source dans Plutarque, et se rapporte au trait d'histoire relaté dans la traduction d'Amyot (*Œuvres de Plutarque*, II, p. 317) :

Il (Alcibiade) avait un chien beau et grand à merveilles qui lui avait coûté sept cents écus (5,446 livres de notre monnaie), il lui coupa la queue qui étoit la plus belle partie qu'il eût ; de quoi ses familiers le tenaient fort, disant qu'il avait donné à parler à tout le monde et que chacun le blâmait fort d'avoir ainsi diffamé un si beau chien. Il ne s'en fût que rire et leur dit : "C'est tout ce que je demande, car je veux que les Athéniens aillent cacquetant de cela, à fin qu'ils ne dient rien pis de moi."

Ce trait de la vie de l'illustre Athénien se prête à une foule d'allusions quand on parle des hommes politiques ; en effet, on sait que ces derniers brillent surtout par la dissimulation, et qu'il leur arrive souvent, en poursuivant un but, de chercher à attirer l'attention publique sur un autre point, pour arriver sans qu'on leur fasse obstacle aux fins qu'ils se proposent.

On peut dire, par analogie, que ce stratagème est la *queue du chien d'Alcibiade*.

En faisant allusion au même fait historique, on dit très souvent de quelqu'un qu'il *coupe la queue de son chien* pour signifier que, par quelque action d'éclat, il cherche avec plus ou moins de bonheur à donner le change aux autres sur ses intentions.

## ÊTRE DANS LE PÉTRIN

Cette expression signifie être dans l'embarras.

A mon avis, le mot *pétrin* n'a pas été compris dans sa véritable signification par ceux des nôtres qui ont introduit en français l'expression figurée *être dans le pétrin*.

Ce mot vient du latin *pistrinum*, et voici, d'après le *Dictionnaire des antiquités romaines* de Rich, ce que signifiait ce dernier :

*Pistrinum* désignait ordinairement l'endroit où l'on broyait le blé en farine au moyen d'un gros pilon et d'un mortier profond ; mais, après l'invention de moulins à moudre (*mola*), on garda ce même mot pour désigner le moulin où des esclaves, des bêtes de somme ou de l'eau faisaient marcher les meules. Par suite des laborieux efforts qu'il fallait faire pour moudre à bras, ainsi que la continuité de la fatigue, car on faisait souvent marcher les moulins nuit et jour (Apol., Met., IX, p. 183), le *pistrinum* servait de maison de correction pour les esclaves qui avaient commis quelque faute. On les condam-

naient à y être emprisonnés quelque temps et assujettis à ce rude travail.

Les Latins employaient *pistrinum* dans le sens figuré de métier très pénible, comme le prouve cet exemple, que j'emprunte au *Dictionnaire de Quicherat* :

"*Tibi mecum in eodem est pistrino vivendum*" (il te faudra vivre dans le même rude métier que moi : il faudra que nous ramions sur la même galère).

Or, c'est avec cette acception, suivant moi, et non avec celle d'embarras, que *pétrin* devrait être pris dans l'expression française *être, se trouver dans le pétrin*.

Une fois admis que *être dans le pétrin* signifiait, au propre, être dans la buche à pétrir, on en tira la conséquence, pour ainsi dire toute naturelle, que quelqu'un qui était dans une misère extrême était *dans le pétrin jusqu'au cou*. Mais je crois plutôt que *pétrin* rappelle ici un lieu de labour excessif et servant de prison à des esclaves coupables.

## ÊTRE AUX ABOIS

Cette expression, au figuré, signifie être dans une situation désespérée, et au propre, se dit du cerf que les chasseurs ont réduit à la dernière extrémité.

Il s'agit maintenant de savoir l'origine du mot *abois*.

Après avoir feuilleté Du Fouilloux, qui ne m'a appris que cette définition : "*Abois du cerf* : quand il n'en peut plus et qu'il se repose", j'ai consulté et lu en partie l'ouvrage de Gaston de Foix intitulé : *Phébus des déduits de la chasse des bestes sauvages et des oyseaux de proie*.

Or, dans cet ouvrage, j'ai trouvé au chapitre XIV, où est décrit la chasse au cerf, la phrase que je vous transcris :

Quand le cerf est déconfit, il demeure et se fait *aboyer avec chiens* bien longuement. Lors doit (le chasseur) attendre que tous ses chiens soient venus. Car c'est grand péril de le laisser *aboyer* longtemps pour doute (crainte) qu'il ne tue les chiens.

Voilà qui jette une clarté parfaite sur cette expression : quand le cerf n'en peut plus, il se repose, réduit à endurer les *abois* des chiens sans pouvoir fuir, ce qui fait dire, par abréviation, qu'il est *aux abois*.

## RUE DES JEUNEURS

D'après le *Dictionnaire historique de la ville de Paris*, par MM. Hurlaut et Magny, cette rue aurait été établie sur des jeux de boules appelés *jeux neufs*, ce qui se prononçait *jeux neux*, comme l'atteste la citation suivante, que j'emprunte au poète Mellin de Saint-Gelais :

Elle avait son beau collet mis  
De samis,  
Son beau tureot rouge et ses manches  
Des dimanches,  
Un long cordon à petit neuds,  
Pendant sur ses souliers tout neufs.

Or, autrefois, et cela jusque sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI, on a prononcé *eux*, à la cour comme parmi le peuple, les finales des substantifs en *eux*.

Après avoir oublié l'origine de la rue en question, on aura fait correspondre à l'expression prononcée des *jeux neux* l'expression écrite des *jeuneurs*, comme on faisait correspondre *porteur*, *piqueur*, *prêcheur*, etc., aux mots prononcés *por-teux*, *piqueux*, *prêcheux*.

## SAINT CRÉPIN

Les garyons cordonniers qui allaient autrefois de ville en ville pour battre la semelle ou pour voir du pays, portaient, dans un sac ou dans une boîte, leur marteau, leurs pinces, leur tire-pied, leur bois, leur tranche, leur carrel et les autres outils nécessaires, et ils appelaient tout ce petit bagage leur *saint crépin*, du nom de leur patron. C'est par allusion au sac de ces artisans, leur seul bien, leur gagne-pain quotidien, que l'on a appelé *saint-crêpin* ce que possède une personne qui n'a qu'un bien très modeste.